**Convocation du salarié au rendez-vous de liaison**

Prénom/ Nom salarié

Adresse

Code postal – Ville

A (lieu), le (date envoi)

**Objet** : Convocation du salarié au rendez-vous de liaison

(Madame/Monsieur) (insérer le prénom et le nom du salarié)

Vous êtes en arrêt de travail depuis le (date).

Conformément à la *Loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail*, tout salarié en arrêt de travail d’une durée d’au moins 30 jours peut bénéficier d’un rendez-vous de liaison.

Vous avez été sollicité par votre employeur/vous avez sollicité votre employeur **[A MODIFIER SELON LA SITUATION]** concernant la tenue d’un rendez-vous de liaison, en associant l’APST-BTP-RP, votre Service de Prévention et de Santé au Travail ou un membre de sa cellule PDP avec les objectifs suivants : information sur les possibilités de bénéficier d’actions de prévention de la désinsertion professionnelle, telles que les aménagements de poste (tâches, temps de travail, ergonomie du poste...), l’accompagnement social, la reconnaissance travailleur handicapé, la visite de pré-reprise, l’essai encadré, la convention de rééducation professionnelle ou le projet de transition professionnelle.

Vous avez émis votre accord quant à votre présence à ce rendez-vous, qui se tiendra :

Le (date) à (heure),

Au (nom et adresse du lieu d’accueil) - En visioconférence **[A MODIFIER SELON LA SITUATION]**

Nous vous remercions de bien vouloir nous informer, si vous vous trouviez dans l’impossibilité de venir à ce rendez-vous.

Ce dispositif n’est pas un rendez-vous médical, mais une rencontre facultative. Aucune conséquence ne pourra être tirée de votre refus éventuel à vous rendre à cette rencontre.

Veuillez agréer, (Madame, Monsieur) (Prénom/nom du salarié), l’expression de notre considération distinguée.

SIGNATURE ENTREPRISE